



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
FRANCHE-COMTÉ
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES INVERTÉBRÉS

BILAN GLOBAL DES PROSPECTIONS ENTOMOLOGIQUES CONDUITES PAR COMMUNES ET PAR MAILLES

Inventaires 2022



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Photo(s) de couverture :

- Grillon champêtre (F. Mora)
- Val d'Amour (J. Ryelandt)

Date de publication : Décembre 2022

Référence bibliographique :

Mora F. & Ryelandt J., 2022. *Bilan global des prospections entomologiques conduites par communes et par mailles – Prospections 2022*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 11 p.



BILAN GLOBAL DES PROSPECTIONS ENTOMOLOGIQUES CONDUITES PAR COMMUNES ET PAR MAILLES

INVENTAIRES 2022

RÉSUMÉ : Dans la poursuite des investigations engagées depuis plusieurs années sur les groupes d'insectes classiquement étudiés (papillons de jours, libellules, criquets & sauterelles), le CBNFC-ORI a conduit en 2022 des prospections entomologiques sur 6 communes et trois mailles d'inventaire afin d'y combler les lacunes de connaissance mises en évidence. Au final, 1 220 données concernant 142 taxons ont été récoltées au cours de l'année.

Relevés de terrain : Frédéric Mora et Julien Ryelandt

Rédaction : Frédéric Mora et Julien Ryelandt

Crédits photos (sauf mention contraire) :

Frédéric Mora et Julien Ryelandt

Relecture : Frédéric Mora

Étude réalisée par le Conservatoire botanique national de
Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés
(CBNFC-ORI)

SOMMAIRE

CONTEXTE..... 5

Communes et mailles concernées..... 5

BILAN DES INVENTAIRES PAR COMMUNES ET PAR MAILLES DE L'ANNÉE 2022..... 6



Le bief Magnin et zone humide des Nues Pignot (La Ferté, 39)

CONTEXTE

Trois mailles et 6 communes ont été couvertes et renseignées dans le cadre de ce programme en 2022.

COMMUNES ET MAILLES CONCERNÉES

Les 6 communes étudiées durant l'exercice 2022 se situent dans le département du Jura, dans le Val d'Amour, au sud de la forêt de Chaux : Belmont, La Ferté, Mathenay, Molamboz, Montbarrey et Ounans.

Concernant les mailles, les unités U13 et V13 dans le département du Doubs et T11 dans le département de la Haute-Saône ont été retenues. Elles sont situées de part et d'autre de la limite départementale, à proximité d'Héricourt.

Les différentes zones prospectées au cours des investigations sont matérialisées par des transects rouges. Les espèces patrimoniales y sont indiquées par des ponctuels (Figs.5 à 8).

Sur un plan méthodologique, il est bon de rappeler que l'analyse générale des connaissances, élément principal sur lequel se base le choix des communes et des mailles, se doit non seulement de tenir compte des richesses faunistiques enregistrées à ce jour, mais également des caractéristiques propres des secteurs sélectionnés, ceci afin d'être en mesure de qualifier les potentialités réelles et les disparités induites par l'absence de certains habitats.

Les odonates, intimement liés à la présence de milieux aquatiques favorables, sont une parfaite illustration de ce phénomène et les faibles richesses observées sur certains secteurs régionaux ne relèvent en ce sens pas d'un manque de prospection, mais bien d'une réalité écologique.

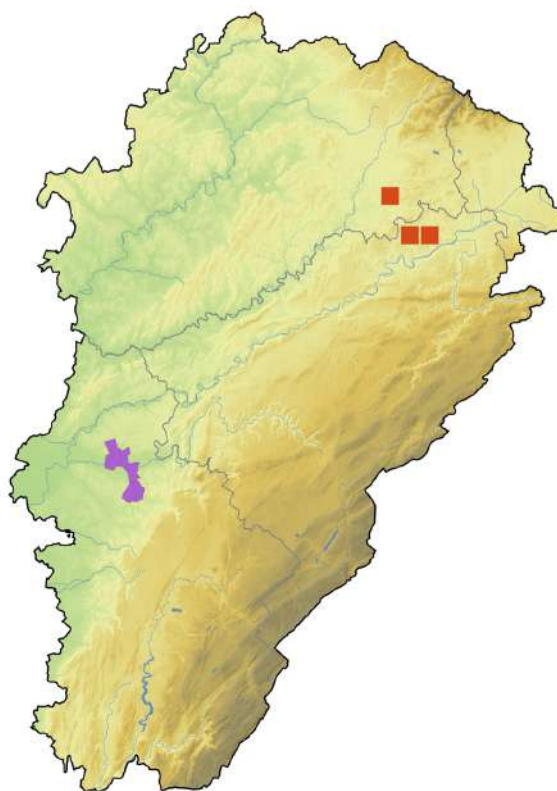


FIGURE 1 – Localisation des mailles et des communes prospectées en 2022.

BILAN DES INVENTAIRES PAR COMMUNES ET PAR MAILLES DE L'ANNÉE 2022

Au total, 1 220 données concernant 142 taxons ont été récoltées au cours de l'année sur les 6 communes et 3 mailles étudiées.

Le groupement des 6 communes prospectées situées dans le Val d'Amour est délimité au nord par la forêt de Chaux et est traversé d'est en ouest par la vallée de la Loue (communes de Belmont, Montbarrey et Ounans) et celle de la Cuisance (communes de La Ferté, Mathenay et Molamboz). Dans leur ensemble, ces communes sont couvertes de forêts sur la moitié de leur surface, le reste des milieux ouverts étant composés en majorité de cultures et de prairies.

Au total, 83 espèces y ont été rencontrées dont 7 présentant des enjeux régionaux, nationaux et/ou européens. Il s'agit de 5 odonates et 2 rhopalocères :

- l'**agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*), protégé au niveau national et européen (annexe II de la DHFF), considéré comme Quasi Menacé (NT) en Franche-Comté et espèce déterminante de ZNIEFF,
- la **cordulie à corps fin** (*Oxygastra curtisii*), protégée au niveau national et européen (annexes II et IV de la DHFF), considérée comme Vulnérable (VU) en Franche-Comté et espèce déterminante de ZNIEFF,
- le **petit mars changeant** (*Apatura ilia*), considéré comme Quasi Menacé (NT) en Franche-Comté et déterminant de ZNIEFF,
- le **cordulégastre annelé** (*Cordulegaster boltonii*), l'**orthétrum bleuissant** (*Orthetrum coerulescens*), le **gomphe vulgaire** (*Gomphus vulgatissimus*) et le **grand mars changeant** (*Apatura iris*), tous les quatre déterminants de ZNIEFF en région.

Petit et grand mars changeant ont été observés dans les allées forestières de la sommière de l'Essart du Curé sur la commune de Montbarrey en forêt de Chaux. Un individu de la cordulie à corps fin a été vu en comportement de chasse non loin de la Loue à Belmont. Enfin, une grosse population de l'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a été découverte sur la commune de La Ferté au lieu-dit les Nues Pignot. Dans cette combe, le bief Magnin (petit affluent de la Cuisance) prend sa source et forme une intéressante zone humide riche d'un cortège d'espèces inféodées à ces milieux, à l'image du grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*), le cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*), la libellule fauve (*Libellula*

fulva), l'orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*) ou encore le criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*). En sa source même, le bief Magnin accueille une population d'une espèce endémique d'escargot du réseau karstique : la globhydrobie du Jura (*Islamia germaini*).



FIGURE 2 – Sommière de l'Essart du Curé (Montbarrey, 39).



FIGURE 3 – Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*).



FIGURE 4 – Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*).

Concernant les mailles, les unités U13 et V13 sont situées au niveau des Avants-Monts et Avants-Plateaux entre Doubs et Ognon, en contexte calcaire pour l'essentiel. Leur physionomie générale est très voisine, avec des zones de collines principalement dominées par des forêts feuillues, et des bas-fonds occupés par des pâturages et/ou des zones de cultures sur les portions les plus planes. Si l'on y retrouve par endroit des écoulements de petites dimensions (ruisseaux et ruisselets), les milieux aquatiques stagnants sont pour leur part très peu représentés.

La maille T11 est quant à elle implantée à la limite entre l'Avant-Plateau d'Héricourt et le Dôme sous-vosgien. Les substrats y sont plus acides, et la forêt à dominante mixte (résineux & feuillus) y occupe une très large part de l'espace. De nombreux petits cours d'eau s'y écoulent, dont le Scey ou le ruisseau de Courmont, permettant le développement dans les portions les plus basses de beaux ensembles d'aulnaies alluviales. À noter que les conditions très sèches de l'année 2022 ont de toute évidence limité les possibilités d'expression des peuplements d'invertébrés liés à ces

secteurs humides, venant ainsi impacter négativement la qualité des inventaires sur ces milieux.

Au total, 126 taxons ont été inventoriés sur ces trois mailles, permettant un accroissement substantiel de la connaissance (avec près du doublement des espèces connues pour les mailles T11 et V13)(voir tableau I).

Parmi ces espèces, la plupart se rapportent à des taxons communs et largement distribués, mais deux d'entre-elles se caractérisent par leur statut régional :

- le **petit mars changeant** (*Apatura ilia*), considéré comme Quasi Menacé (NT) en Franche-Comté et déterminant de ZNIEFF, observé à Montenois (25) au lieu-dit Le Rétesot et à Moffans-et-Vacheresse (70) au Bois du Bœuf.
- L'**hespérie des potentilles** (*Pyrgus armoricanus*), Quasi Menacé (NT) en Franche-Comté et déterminant de ZNIEFF, observé à Onans (25) (la Pierre Trouée) et Sainte-Marie (25) (Le Chênois).

TABLEAU I – Évolution des connaissances par maille.

Département	Maille	nb obs total	nb tax total	nb obs < 2022	nb obs en 2022	nb tax < 2022	nb tax en 2022
Haute-Saône	T11	404	86	90	314	42	78
Doubs	U13	400	78	129	271	51	73
Doubs	V13	443	84	147	296	42	81

TABLEAU II – Évolution des connaissances par commune.

Département	INSEE	Commune	nb obs total	nb tax total	nb obs < 2022	nb obs en 2022	nb tax < 2022	nb tax en 2022
Jura	39048	Belmont	104	49	69	35	35	27
	39223	La Ferté	74	44	36	38	25	31
	39319	Mathenay	51	33	15	36	12	27
	39337	Molamboz	67	42	33	34	22	29
	39350	Montbarrey	135	72	58	77	40	53
	39399	Ounans	168	70	117	51	56	34



FIGURE 5 – Maille T11.



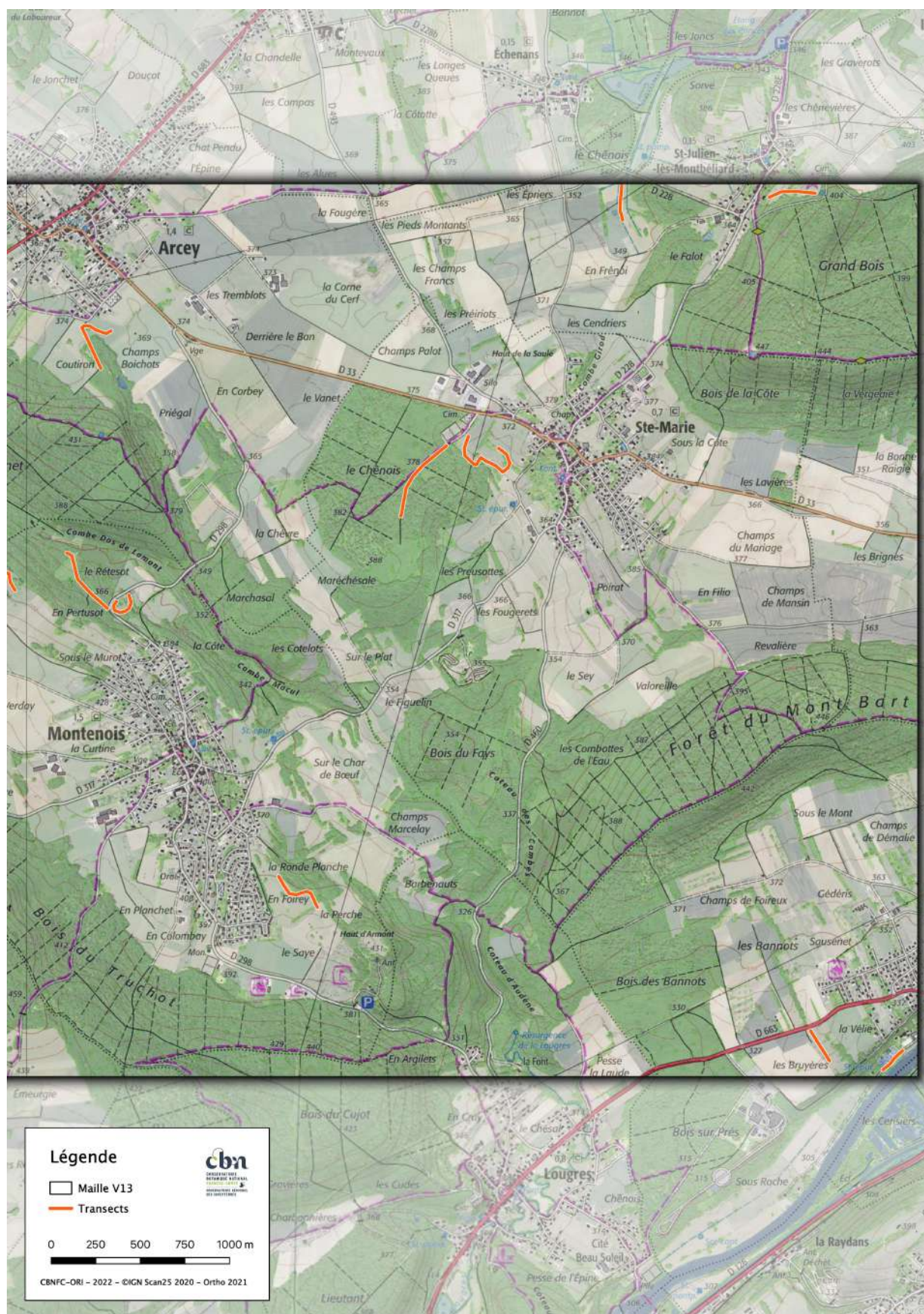


FIGURE 7 – Maille V13.

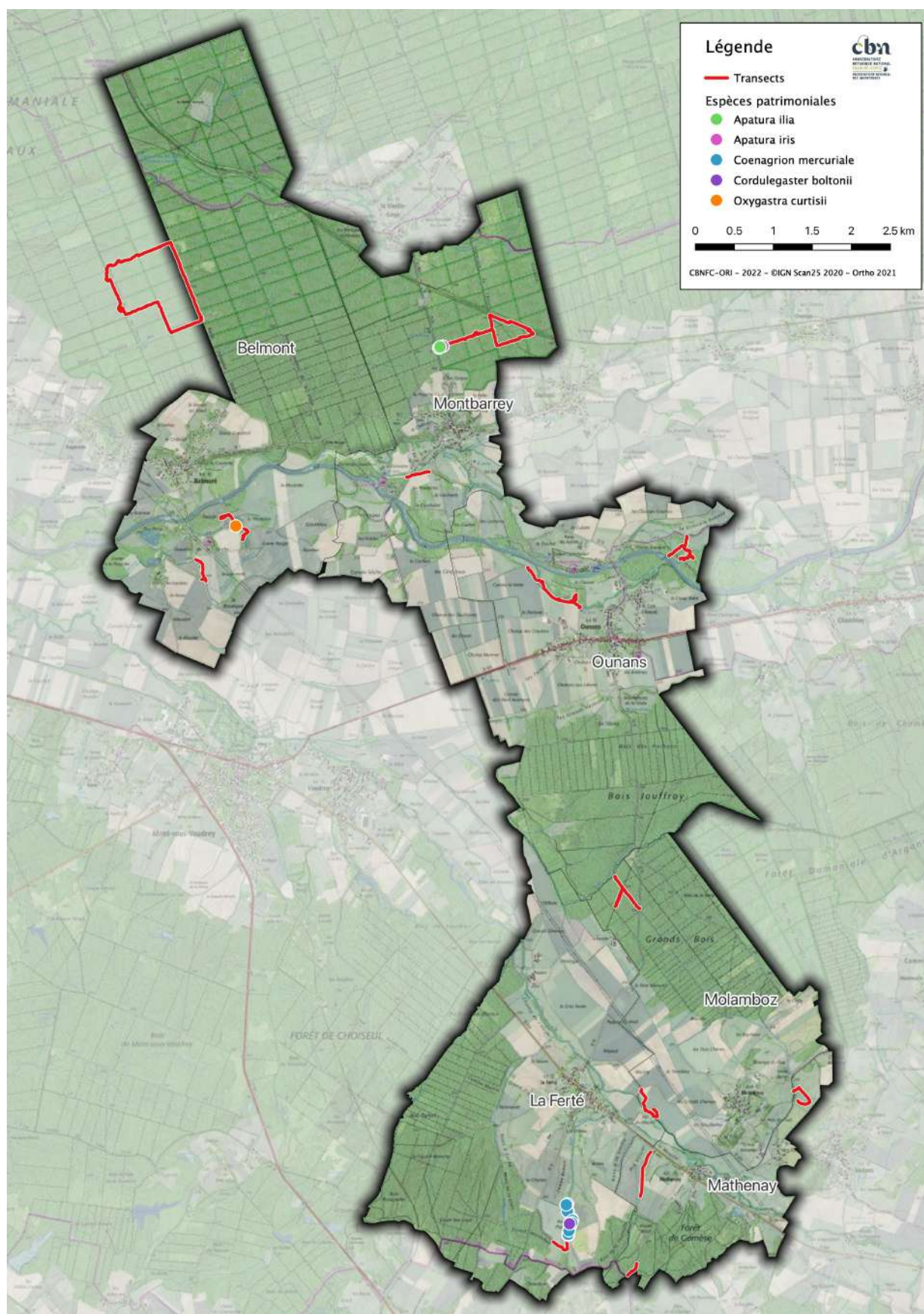


FIGURE 8 - Communes prospectées.



CONTACTS

Conservatoire
botanique national
de Franche-Comté –
Observatoire régional
des Invertébrés

7 rue Voirin
25000 Besançon
03.81.83.03.58
cbnfc@cbnfc.org

WWW.CBNFC-ORI.ORG

